



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée professionnel
Lycée de Métiers Jean Dupuy
Tarbes

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN DUPUY
Du 09/11/2023**

Accueil des nouveaux membres du conseil d'administration par Monsieur le Proviseur à 18h10.

Le quorum atteint avec 13 personnes présentes en début de séance pour 19 membres en exercice.

Le secrétariat est assuré par Mme Morgue Catherine, représentante des enseignants.

Ordre du jour présenté par Monsieur le Proviseur avec ajout des points V-4 «Evaluation de l'établissement» et V-5 «convention TOBADO» dans les affaires du fonctionnement général.

I APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU LUNDI 26 JUIN 2023
(Pièce jointe)

II COMPOSITION DES INSTANCES (Pièce jointe)

III RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Pièce jointe)

IV AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

1) DBM n°8 à 11: Décisions Budgétaires Modificatives n°8 à 11 pour information.
(Pièce jointe)

2) DBM n°12: Décision Budgétaire Modificative n°12 (Prélèvement sur Fonds de Roulement), pour vote.(Pièce jointe)

V AFFAIRES FONCTIONNEMENT GENERAL

1) Convention UFA : Convention triennale 2023-2026 relative au renouvellement d'une Unité de Formation par Apprentissage en EPLE, entre le lycée, le CFA Académique et le GIP FCIP, pour vote. (Pièce jointe)

2) Annexe financière Apprentissage : Budget prévisionnel des actions de formations par apprentissage

3) Vote électronique : Mise en œuvre du vote électronique exclusif pour les élections au conseil d'administration des différents collèges pour vote.

4) Évaluation de l'établissement : mise en œuvre de la démarche 2023 2024 avec appel à candidature pour constitution comité pilotage représentatif. Pour avis (*pièce jointe*)

5) Convention TABADO : Convention avec l'association Addictions France (ex ANPA) pour la mise en œuvre d'une action de prévention du tabagisme pour vote.
(Pièce jointe)

VI AFFAIRES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

1) Bilan de rentrée pour information.

2) Journées Portes ouvertes : Choix des Journées Portes Ouvertes du lycée, pour vote.

- 3) Pacte 2023/2024 : Répartition des missions Pacte pour l'année scolaire 2023/2024, pour avis (Pièce jointe)
- 4) Plan RCD : Plan annuel de Remplacement de Courte Durée, pour avis (Pièce jointe)
- 5) Parcours avenir : pour avis. (Pièce jointe)
- 6) Partenariats étrangers : Conventions de partenariat avec des établissements scolaires étrangers : Italie – Suède dans le cadre du programme Erasmus, (Pièce jointe)
- 7) Activités AS : Programmation des activités de l'Association Sportive, pour information. (Pièce jointe)

Questions diverses : sans objet

Monsieur le Proviseur félicite de nouveau les membres pour leurs élections respectives et rappelle les taux de participation.

	2023-2024	2022-2023
Collège des personnels d'enseignement et d'éducation	52,78%	45%
Collège des parents d'élèves	05,47%	8,62%

I APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU LUNDI 26 JUIN 2023

Sans opposition

*Vote : 13/13 pour
Adopté à l'unanimité*

Arrivée de Madame DOMINGUEZ à 18H20 présents 14

II COMPOSITION DES INSTANCES

Monsieur le Proviseur remercie le travail préparatoire des membres et procède à une lecture du document.

Aucune opposition

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

III RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune opposition.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

IV AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

1) DBM n°8 à 11: Décisions Budgétaires Modificatives n°8 à 11 pour information. Monsieur Rauturier, adjoint-gestionnaire procède à la lecture du document en apportant des compléments d'information : Ajustement budgétaire pour prendre en

compte la création d'un SRH sur le LP au 1^{er} septembre dans la perspective du passage à OP@LE, intégration au budget de financements complémentaires (subvention régionale pour le FRAR, subvention du Rectorat pour les Fonds de Vie Lycéenne, subvention du CFA Académique pour l'apprentissage,...).

- 2) DBM n°12: Décision Budgétaire Modificative n°12 (Prélèvement sur Fonds de Roulement), pour vote.

Le prélèvement sur le fonds de Roulement est proposé par mesure de précaution au vu des incertitudes qui pèsent à ce jour sur la campagne de taxe d'apprentissage sur le portail SoltéA, les deux premiers versements sont inférieurs à la prévision budgétaire et le troisième versement n'interviendra qu'en décembre.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

V AFFAIRES FONCTIONNEMENT GENERAL

- 1) Convention UFA : Convention triennale 2023-2026 relative au renouvellement d'une Unité de Formation par Apprentissage en EPLE, entre le lycée, le CFA Académique et le GIP FCIP, pour vote

Cette convention permettra de lier le lycée avec le CFA Académique pour les formations BAC PRO. et MC (cf annexe 1) accueillant en mixité scolaire et apprentissage) des lycéens/étudiants apprentis. Le lycée devient alors une UFA : Unité de Formation par Apprentissage.

M Zeni, représentant des enseignants, s'interroge sur le lien avec le GRETA. Monsieur le Proviseur indique qu'à la demande du Recteur une nouvelle ligne de partage a été établie rendant la répartition désormais plus claire.

Il revient désormais aux GRETA de développer les contrats de professionnalisation (formation continue tout au long de la vie) alors que le CFA de l'académie de Toulouse se voit conforté dans son rôle d'opérateur de l'apprentissage sur l'ensemble de l'académie pour tous les lycées publics, en étant, dorénavant, le porteur unique des contrats d'apprentissage pour tous les opérateurs de l'Education nationale.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

- 2) Annexe financière Apprentissage : Budget prévisionnel des actions de formations par apprentissage

L'annexe financière ne fait apparaître que les charges directes pour la matière d'œuvre (500 € par apprenti) et les visites en entreprise, les charges proratisées relevant du LGT support de l'ensemble immobilier.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

- 3) Vote électronique : Mise en œuvre du vote électronique exclusif pour les élections au conseil d'administration des différents collèges pour vote

Monsieur le Proviseur indique que sur décret n°2023-806 du 21 août 2023, il est désormais possible d'organiser le vote des représentants des parents d'élèves par voie électronique.

Monsieur le Proviseur indique avoir obtenu un devis pour un montant de 1000 euros à titre indicatif.

Les membres et particulièrement les représentants des parents d'élèves présents s'accordent pour dire que même si l'achat du logiciel est coûteux, la modalité est jugée grandement facilitatrice pour l'organisation et la participation.

*Vote : 14 /14 pour
Adopté à l'unanimité*

- 4) Évaluation de l'établissement : mise en œuvre de la démarche 2023 2024 avec appel à candidature pour constitution comité pilotage représentatif, pour avis

Monsieur le Proviseur rappelle le contexte réglementaire et présente la méthodologie inscrite dans la pièce jointe. Après échanges, il demande aux membres de donner un avis sur la méthodologie exposée.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

Il demande au conseil de proposer des membres volontaires à participer au comité stratégique représentatif comme indiqué dans le document.

Il en ressort la composition suivante :

- Le chef d'établissement,
- Deux représentants des membres de droit et élus : M. Villa et Mme Guinle
- Deux représentants au titre des personnels : M. Malasi et M. Zéni,
- Deux représentants au titre des usagers : Mme Dominguez et Mme Ortega

Monsieur le Proviseur s'engage à simplifier l'étude des indicateurs, l'analyse des contextes et à fournir un travail préparatoire assez abouti afin de rassurer les membres sur la tâche jugée "colossale".

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

- 5) Convention TABADO : Convention avec l'association Addictions France (ex ANPA) pour la mise en œuvre d'une action de prévention du tabagisme pour vote

Monsieur le Proviseur indique que seuls, 3 lycées de l'académie ont été retenus pour bénéficier de ce programme totalement gratuit.

En lien avec Mme Marty, infirmière scolaire, M. Lannier, Proviseur adjoint, présente les contours et l'organisation de ce projet.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

VI AFFAIRES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

- 1) Bilan de rentrée pour information

M Lannier, Proviseur adjoint, retrace les grandes lignes de la rentrée qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Monsieur le Proviseur interroge directement les parents d'élèves présents à ce sujet qui le confirment.

Ce dernier souligne l'excellent travail de conception des emplois du temps classes effectué par M Villa, DDFPT.

M Lafuente et M Malasi, représentants des enseignants, confirment que le travail préparatoire de juin/juillet avec l'intégration des nouvelles missions "PACTE" a été la clé de cette réussite de rentrée puisque tout a été clairement établi, sans dysfonctionnement. En effet, les nouvelles options et missions n'ont eu aucune incidence négative dans le fonctionnement des emplois du temps.

M Lannier indique que les effectifs à cette rentrée ont été en nette augmentation dans toutes les classes avec une meilleure qualité puisque nombreux ont été les élèves affectés sur leur vœu n°1.

2) Journées Portes ouvertes : Choix de la Journée Portes Ouvertes du lycée pour l'enseignement supérieur, pour vote

Monsieur le Proviseur propose de renouveler comme l'an dernier les mêmes périodes, soit :

- samedi 27 janvier 2024 de 9H à 16H
- mercredi 24 avril 2024 de 13H à 16H (après-midi spécifiquement dédié aux collégiens)

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

3) Pacte 2023/2024 : Répartition des missions Pacte pour l'année scolaire 2023/2024, pour avis

Monsieur le Proviseur souligne que ses engagements oraux de juin 2023 pour la mise en œuvre de ces nouvelles missions ont été tenus et opérationnalisés.

Ceci est confirmé par les enseignants présents.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

4) Plan RCD : Plan annuel de Remplacement de Courte Durée, pour avis

Ce plan résulte d'un travail élaboré en conseil pédagogique qui se veut être pragmatique, souple selon Monsieur le Proviseur.

Le dispositif mis en place en début d'année est jugé pleinement adopté et efficient. Il donne entière satisfaction.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

5) Parcours avenir, pour avis

Le parcours Avenir doit permettre à l'élève de construire son projet de formation et d'orientation en découvrant les principes et la diversité du monde économique, social et professionnel en constante évolution. Ce parcours est obligatoire.

Le travail mené en conseil pédagogique a permis d'aboutir au recensement de toutes les actions entreprises au sein de l'établissement. Ce document sera transmis aux familles dans la foulée de son vote.

Les familles présentes indiquent la démarche intéressante.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

- 6) Partenariats étrangers : Conventions de partenariat avec des établissements scolaires étrangers : Italie – Suède dans le cadre du programme Erasmus +

Monsieur le Proviseur donne la parole à Monsieur Martin, Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale (ERAEI). Ce dernier décrit l'accueil actuel de deux élèves T MELEC au Québec et deux élèves T MELEC en Suède.

Les parents d'élèves présents soulignent le fort investissement du lycée pour organiser ces mobilités à l'étranger mais regrettent cependant ne pas avoir été suffisamment informés en amont des possibilités offertes.

M Zéni répond que les élèves ont su dès leur entrée en formation les modalités de ce dispositif.

Monsieur le Proviseur confirme que dorénavant une information spécifique sera faite auprès des parents d'élèves, en début d'année scolaire.

Convention de partenariat avec l'institut de formation professionnel « Enrico Fermi » d'Aragona en Italie.

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

Convention de partenariat avec le lycée public de Malmö en Suède

*Vote : 14/14 pour
Adopté à l'unanimité*

- 7) Activités AS : Programmation des activités de l'Association Sportive, pour information

Mme Morgue, enseignante EPS explique chacune des compétences de ce programme à la demande de Monsieur le Proviseur.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été couverts et en l'absence de questions, la séance est levée à 19h50.

**Secrétaire de séance
Mme Morgue Catherine**



**Président de séance
M. Courade Cyrille**



Le Proviseur
C. COURADE